MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP 29-06-89 151743 ISSN : 0752 042 X

Avertissements agricoles

BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35700 RENNES ☎ 99 36 01 74
BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Publication périodique

ÉDITION : CULTURES MARAÎCHÈRES, LÉGUMIÈRES ET POMMES DE TERRE

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GÉRANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. : 528 AD

BULLETIN N° 176 - 23 juin 1989

- CHOUX : Plusieurs ravageurs
- POMMES DE TERRE : • Pas de risque de mildiou
  • Les doryphores arrivent
- CAROTTES : Les pucerons dangereux pour les jeunes semis
- TOMATES : N'utilisez pas le Lannate en lutte biologique

CHOUX

Pépinières : Choux-fleurs et choux brocolis

• **Maladies** : Traitez tous les 7 jours alternativement avec un fongicide cuprique, efficace contre la nervation noire (250 g de cuivre/hl) et le mildiou et avec Rovral ou Kidan contre l'Alternaria.

• **Ravageurs** : Sur parcelles non protégées par un traitement de sol au semis, arrosez avec Birlane CE 40, Nexagan 40 ou Rhodocide à raison de 1,5 l dans 10 000 l d'eau par ha.

Les conditions climatiques actuelles favorisent la multiplication des altises, pucerons et chenilles. En cas d'attaque, effectuez un traitement de la végétation avec un insecticide polyvalent tel que Lannate ou Orthène 50.

Plantations : Choux-fleurs, choux brocolis, choux de Bruxelles

Un traitement contre la Mouche du chou par trempage des plants est conseillé, lors de la plantation. Tremper les plants durant 5 mn dans une solution de Nexagan 40 (0,15 l pour 100 l d'eau) ou de Birlane CE 40 (0,10 l pour 100 l d'eau). Manipulez les plants ainsi traités, avec des gants.

P14

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc. 185 F
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.

En cas d'attaque, un traitement de rattrapage contre la Mouche du chou par arrosage, peut également être entrepris jusque 2 à 3 semaines après la plantation, avec les produits et aux doses conseillés en pépinières.

POMMES DE TERRE

Mildiou

Le temps sec a stoppé le développement de la maladie.

• **Primeurs** : Il est inutile d'effectuer un traitement fongicide sur les cultures encore en place.

• **Semence et conservation** : Un traitement ne se justifie pas actuellement. Attendre le retour à un temps pluvieux.

Doryphore

Sa présence a été signalée ces jours-ci :

• **En zone de primeurs**, un traitement est obligatoire dès l'apparition de doryphores même en très petit nombre.

La présence de ce ravageur peut en effet causer des problèmes lors des exportations de légumes (pomme de terre, chou-fleur, laitue, tomate ...)

• **Dans les autres zones** : intervenez lorsque les larves atteignent la grosseur d'un grain de blé.

CAROTTES

Les pucerons, même en petit nombre, peuvent causer de sérieux dégâts sur jeunes semis de carottes. Surveillez vos cultures et traitez dès l'apparition des premiers insectes.

TOMATES DE SERRE

• **Contre plantations** : Suivez les conseils donnés dans le bulletin n° 175 du 29 mai 1989 et employez les produits qui y sont indiqués :

N'utilisez pas le Lannate en lutte biologique

• **Autres cultures de tomates** : Observez régulièrement le développement des divers insectes pour mener la lutte, lorsqu'ils sont encore en petit nombre. Ne traitez pas aux heures chaudes de la journée.

DERNIERE NOTE : Bulletin n° 175 du 29 mai 1989